

Bulle, rue de Gruyères.

DRE

aud :
un peu de forêt.
ion exceptionnelle.
la gare, un grand café-restaurant.
ne convertir en atelier ou établis-
0 fr.

mbreuse.

ents avec magasin.
arie.

a complètement outillé.
ne tout le train d'un charretier,
es avec jardin et ateliers. Facilité

Singine :

ment avec 5 poses en forêts.
verger.

e :
de terre de première classe.
Prix avantageux.

conviendrait pour y installer une

gue. — 18,000 fr.

es grand jardin et dépendances.
situé.

ses de terre.
e, une fontaine couverte et 1 pose
ne verger, maison neuve, grange,

a et 13 poses de terre.
arfait état.

mobilière fribourgeoise,

argent et or.

MORAT

et liqueurs fines.

et vins d'Arbois.

à 35 cent. le litre.

ail :

me de lin,

er

Grand' rue, Bulle.

ARMES PIRE & C^o

(Belgique).
GRATIS SUR DEMANDE

n demande

afé de cette ville une somme-
opre, active et de toute confiance.
mande, en outre une personne d'un
ge et expérimentée pour la direc-
tion.

ser à l'agence de publicité Haasen-
ogler, à Bulle.

remettre,

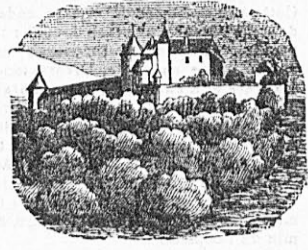
de santé, une bonne
langerie-épicerie
village industriel. Entrée à volonté.
ser à l'agence Haasenstein & Vo-
ulle, qui indiquera.

CHOCOLAT
S. SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT

a. — Emile Lenz, imp.-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, > 2 50
Etranger : 1 an, Fr. 9 —
... 6 mois, > 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4¹⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁸⁷ 4³³ 7²⁸ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c.,
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 80 c. la ligne.
S'adresser à l'agence de
publicité Haasenstein & Vo-
gler, à Bulle, r. de Gruyères;
Fribourg, rue St-Nicolas,
ou à ses succursales.

BULLE, le 23 août 1898.

Chasse.

Décidément, notre Conseil d'Etat n'est pas heureux dans les arrêtés concernant l'ouverture de la chasse. Tantôt c'est un empiètement du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif, de là, réclamations de la part des chasseurs; tantôt ce sont des dispositions bizarres, équivoques, donnant lieu à une foule d'explications, renseignements, télégrammes, téléphones, etc. Cette année-ci, du moins, l'arrêté est clair, compréhensible. Mais, pour une petite innovation qu'il contient, il a fallu que le Conseil d'Etat prit des dispositions dont l'application n'est non seulement pas pratique, mais, dans la plupart des cas, impossible.

La chasse au chevreuil est autorisée du 1^{er} au 12 octobre, mais avec la réserve que la femelle et les petits de l'année (faons) doivent être épargnés, sous peine d'amende. Il n'est donc permis de tuer que les mâles. Le chasseur doit ainsi pouvoir distinguer le mâle de la femelle. Or, dans la majeure partie des cas, ce ne sera pas possible. A part les attributs attachés à son sexe, le mâle se distingue de la femelle par les bois qui ornent sa tête. C'est donc à ce seul signe distinctif que le chasseur pourra, si les circonstances le lui permettent, préciser la différence, car la constatation des sexes par les organes qui les caractérisent plus particulièrement ne sera pas possible à l'œil du chasseur le plus exercé.

La chasse au chevreuil se pratiquera chez nous à l'aide de chiens courants. Ce ne sera donc qu'à une allure très rapide, lorsque le gibier fuira à toute vitesse devant les chiens qui le poursuivent,

que le chasseur fera son coup de fusil. Et comme ce gibier recherche les parties boisées, particulièrement les fourrés, ce sera presque toujours sous bois que le chasseur choisira son poste, circonstance qui lui permettra encore moins de voir à la tête du chevreuil qu'il va viser est pourvue de bois. Notez en outre que le chevreuil est doté de longues oreilles qui, de profil, masquent les bois. Ainsi, le chasseur qui ne voudra pas s'exposer à contrevenir aux dispositions de l'arrêté devra-t-il s'abstenir du coup de feu.

Dans les territoires affermés, la chasse au chevreuil se pratique de deux façons différentes. Ou bien elle a lieu en automne quand la chasse aux autres espèces de gibier est également ouverte, alors il est permis au chasseur d'abattre la femelle comme le mâle. Par contre, le faon doit être épargné; cette interdiction s'explique par le motif que le chasseur peut parfaitement reconnaître le petit chevreuil. — Ou bien la chasse à ce gibier est autorisée à une autre époque; l'emploi de chiens est alors interdit. Cette chasse ne se fait qu'à l'affût et il n'est permis au chasseur que d'abattre les mâles. A ce genre de chasse, le chevreuil n'est pas poursuivi; le chasseur se porte là où il croit que ce gibier viendra chercher sa nourriture et il lui est ainsi facile de faire son choix.

Nous conseillons donc aux chasseurs qui n'ont pas d'ores et déjà pris la résolution de s'abstenir totalement de tirer le chevreuil, de crainte de tuer par mégarde une femelle, de se munir de bois de chevreuil qu'ils pourraient aisément, à l'aide d'une vis, fixer sur la tête des femelles qu'ils auraient abattues et les faire ainsi passer pour des mâles aux yeux des gendarmes qui seraient disposés à les inquiéter.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 7

Madame Bicyclette.

ROMAN D'ACTUALITÉ

PAR
AUGUSTE GEOFFROY

Les derniers pruniers et cerisiers du verger touchaient aux chênes, aux frênes, aux ormes de la forêt; une petite porte à pousser, une haie vive et un fossé à franchir sur un pont de bois et les habitants du château pouvaient s'enfoncer dans les taillis ou s'élançer au long des avenues herbeuses.

C'était le silence, l'isolement, l'ombre, l'indépendance de ce castel forestier qui avaient charmé Mme Douville, désireuse de fuir le monde, de vivre de ses pensées, de cacher son deuil, d'élever son enfant comme elle l'entendrait.

Elle ne l'avait pas payé bien cher, n'y avait presque rien modifié et était venue s'y installer avec cinq personnes : quatre domestiques, une cuisinière, une femme de chambre, un jardinier, un groom et une institutrice pour l'enfant.

La cuisinière et la femme de chambre faisaient absolument tout à l'intérieur de la maison; à l'extérieur, le jardinier et le groom s'occupaient des légumes, des fruits, du bois, de l'écurie, de l'étable, de la serre, des courses, de la chasse et de la pêche.

Mme Douville, avec ses gens, se suffisait sans avoir rien à demander au village; la plupart des objets nécessaires, autres que ceux fournis par la propriété, venaient de Paris par colis postaux.

Il se passait donc quelquefois plusieurs jours sans que

les gens de Lucival pussent dire qu'ils avaient aperçu quelq'un du château.

Mlle Henriette, l'institutrice, n'avait la garde de l'enfant qu'en l'absence de sa mère, car, présente, Mme Douville s'acquittait minutieusement de tous ses devoirs de maman.

Ce soir-là, en rentrant de sa folle équipée du côté des bois de Blanchelande, la jeune femme avait trouvé son Maxime toussotant, un peu oppressé, rien que pour être resté plus tard qu'à l'ordinaire sous les arbres de la cour, et aussitôt, prenant peur, elle avait réclamé un médecin.

Il faut si peu de chose pour nous enlever ces chers petits êtres; et Maxime Douville était d'autant plus délicat qu'il était né aux colonies, que son séjour dans le château forestier de Lucival était une acclimatation.

Or, l'ombre des sapins et des tilleuls de France était plus fraîche que celle des arbres exotiques; la grève des allées de Lucival plus humide que le sable des plages africaines, et l'enfant s'était enrhumé, avait pris la grippe.

La maman le voyait déjà se débattant contre le croup, dévoré par une phléisie galopante.

Cependant le docteur Morel, laissant Coco tout attelé aux mains du jardinier qui était accouru, suivit la femme de chambre, l'attendant, une lampe à la main, dans le vestibule.

Elle le guida jusqu'au premier étage où, dans une vaste chambre bien aérée, bien lumineuse, bien saine et admirablement confortable, se dressaient deux lits, celui de la maman et celui du fils.

Mlle Henriette couchait, à portée de sa maîtresse et de son élève, dans une pièce contiguë.

En ce moment, les deux femmes étaient aux côtés du lit de l'enfant, l'une, la maman, le soulevant dans ses bras pour l'aider à tousser, l'autre remuant une brûlante infusion de fleurs pectorales.

La belle figure de Mme Douville était toute pâlie, toute

CONFÉDÉRATION SUISSE

Pour la Jungfrau, en voiture! — L'inauguration de la première section de la ligne, de la Petite-Scheidegg au glacier de l'Eiger, a été retardée par une petite modification apportée à la locomotive électrique et par le fait qu'une énorme affluence de touristes sur le chemin de fer de la Wengernalp a occasionné des retards dans le transport des matériaux. La locomotive est prête. Les essais ont donné toute satisfaction. Elle gravit le plus facilement du monde, avec une lourde charge, des pentes de 24 %. Le ballastage est prêt d'être terminé; on travaille activement, à la station Scheidegg, à la grande remise pour locomotives et wagons.

Le personnel employé aux travaux éprouve une vraie jouissance à pouvoir boire maintenant de l'eau coulant claire et naturelle et non plus de la glace fondue à l'électricité.

Les curieux sont si nombreux que par moments les travaux en souffrent. Des personnalités en vue ont visité les travaux. Jeudi dernier sont arrivés le prince Roland Bonaparte, sa fille la princesse Marie et sa suite. Ils ont pris place dans un wagon à marchandises et ont été visiter avec un vif intérêt les travaux du grand tunnel, les cantines, les magasins, la boulangerie, les ateliers. La princesse a voulu goûter du pain des ouvriers et boire de leur vin. Le prince s'est invité à l'inauguration de la première section et pour les autres. Il a laissé comme souvenir de son passage une somme de 100 fr. pour la caisse de secours des ouvriers du tunnel.

Cadavres-cibles. — Les officiers médecins qui ont suivi le cours d'instruction spéciale qui vient d'avoir lieu à Lausanne ont fait, comme dans les écoles de ce genre, des expériences en vue de l'étude des lésions causées par les balles. On écrit à ce propos au *Peuple* d'Yverdon :

A trente mètres devant eux étaient suspendus à des ficelles des foies, des cœurs, des bras. Jusqu'ici rien de bien extraordinaire. Alors on ouvrit une grande caisse rouge, que l'on avait préalablement amenée de l'hôpital.

convulsée; ses yeux étaient rouges d'avoir pleuré et elle avait si précipitamment enlevé sa toque au retour, en apprenant le malaise de son fils, que ses lourds cheveux avaient en partie glissé sur une de ses épaules sans qu'elle y prit garde.

La jeune femme souffrait doublement; elle craignait pour la vie de son Maxime d'abord, et puis aussi elle se reprochait sa course tardive, l'émotion tendre qui l'avait quelque peu agitée en compagnie du bel inconnu.

C'était là une faute, un manquement envers la mémoire de son mari défunt, une légèreté pour une jeune femme en deuil; et elle n'était pas loin de voir une punition du ciel dans cette brusque maladie de son enfant, encore très bien portant lorsqu'elle l'avait quitté.

Mme Douville ne fit qu'un bond vers le docteur Morel et, sans s'attarder dans des formules de politesse, elle l'implora en joignant les mains :

— Pardon, monsieur, pardon de vous déranger à pareille heure pour notre coin perdu de Lucival; mais je suis mortellement inquiète de la fièvre, de la congestion, de la toux qui viennent de s'emparer tout à coup de mon petit garçon et je veux savoir... Rassurez-moi, je vous en prie, et dites-moi que faire pour le soulager, pour le guérir!... Pardon encore, je perds un peu la tête... J'étais absente et n'ai point assisté aux débuts de la maladie... Veuillez vous-même....

Le docteur Morel dont le regard s'était immédiatement posé sur son entrée dans la pièce, porté vers le lit du petit malade, et comme le flair du chien de chasse va tout de suite au gibier, le docteur Morel fit à peine attention aux deux femmes, ne répondit rien aux paroles de Mme Douville, mais déjà il avait examiné, tâché, ausculté, reconché l'enfant qui le fixait de ses grands yeux fiévreux.

— Ce ne sera rien, prononça-t-il au bout de quelques instants, rien de grave; je vais vous détailler sur du papier absolument tout ce qu'il y aura à faire en attendant

Cette caisse contenait quatre cadavres. L'un fut attaché dans un cercueil et placé debout : les trois autres qui n'avaient plus de jambes furent suspendus et alors commença une fusillade en règle. Divers modèles de balles furent essayés et à chaque coup on sentait une odeur de chair brûlée. Une balle mal dirigée vint couper la corde au bout de laquelle se balançait le cadavre d'un grand homme avec les deux jambes amputées. Il tomba à terre en levant les bras comme pour demander grâce ; on l'eût dit vivant. Après cette boncherie, on remplaça les bras, les torses, les cœurs et les restes de ces pauvres diables, tout cela pélemêle, dans la grande caisse rouge, et celle-ci reprit le chemin de l'hôpital.

La Revue ajoute ce qui suit :

« Ce récit est exact, sauf en ce qui concerne la provenance des cadavres. Ce n'est pas l'Hôpital cantonal qui les a livrés, mais l'amphithéâtre d'anatomie où ils avaient déjà servi aux études des étudiants en médecine. Ce sont des corps de suicidés, de détenus, qu'aucun parent ou ami ne réclame. »

Payez comptant ! — L'Association chrétienne-sociale de la ville de Berne adresse à tous ses membres une circulaire dans laquelle elle leur rappelle d'une façon pressante le devoir de ne pas faire attendre les petits maîtres d'état, menuisiers, cordonniers, tailleurs, couturiers, blanchisseuses, etc., mais de leur payer ce qui leur est dû aussitôt le travail livré. Il existe, paraît-il, à Berne comme ailleurs, de graves abus à cet égard.

Assurances. — Le comité central de la Société suisse des hôteliers a ratifié le contrat conclu avec les sociétés d'assurances Zurich et Winterthur. D'après ce contrat, les sociétés garantissent les membres de l'association contre la responsabilité civile découlant du Code des obligations à l'égard de tiers victimes d'accidents. Il comprend également une assurance collective contre les accidents dont les employés d'hôtel pourraient être victimes au cours de leur service. Le comité de l'association recommande à tous les hôteliers de se mettre au bénéfice de ces assurances.

Zurich. — La *Zürcher Post*, commentant l'attitude des autorités judiciaires — inutile de dire que ce n'est pas pour leur en faire compliment, — se félicite du vote du Grand Conseil ordonnant la révision du procès contre le nommé Bolliger, accusé d'avoir assassiné sa fille. Ce n'est pas, sans doute, que Bolliger soit un personnage intéressant, mais il paraît prouvé maintenant qu'il n'a pas sur la conscience l'atrocité forfait pour lequel il a été condamné. La *Zürcher Post* ajoute à ce propos et avec raison :

« Un fait nous cause une satisfaction sans mélange, c'est que la peine de mort est jusqu'à cette heure demeurée sur le papier, dans le canton de Zurich. Que dirions-nous, à la fin de ce siècle, si un meurtre judiciaire souillait l'écusson de notre justice ? Nous pouvons aujourd'hui réparer le tort qui a été commis : la guillotine ne rend pas ses morts. »

Berne. — A Hüagen, près de Rubigen, 19 personnes ont ressenti des symptômes d'empoisonnement. Une cuisinière avait fait cuire de la soupe dans une casserole de cuivre. Les malades ne sont pas en danger de mort.

— Dimanche matin, à Bümplitz, un petit garçon qui jouait avec des allumettes, a mis le feu à

que je revienne... demain dans l'après-midi... Quelqu'un va seulement m'accompagner cette nuit à Bussy pour en rapporter les médicaments indispensables... Je réponds de l'enfant le quel, avant trois jours, sera absolument aussi bien portant qu'il l'a jamais été... J'ai l'honneur de vous saluer, madame...

— Merci, ho merci, monsieur, vous m'enlevez un poids de dessus la poitrine ! répondit Mme Douville. Je ne saurais vous exprimer ma reconnaissance... Mais ne partez point ainsi sans accepter un verre de vin de Bordeaux, un punch chaud, n'importe quoi, monsieur, cela me ferait plaisir de vous voir repartir ainsi dans la nuit, dans le brouillard...

— J'y suis habitué, madame, mille grâces, mais je ne puis... Je suis attendu et il faut à tout prix qu'immédiatement... Mille grâces... J'ai bien l'honneur...

Et le docteur Morel dégringolait déjà l'escalier, enfonçant son front sur ses oreilles, traînant son vieux macfarlane, s'appuyant à regimber dans le cabriolet.

Force lui fut cependant d'attendre quelques instants encore, car le jardinier précautionneux avait débridé Coco afin qu'il pût croquer une vannette d'avoine.

Mme Douville rejoignit donc le sauvage médecin avec un plateau garni d'une bouteille de vin de Bordeaux, d'un flacon de liqueur de la Chartreuse et d'une cafetière fumante : il avait le choix.

En présence d'une aussi aimable insistance, il eût été grossier de se dérober plus longtemps : le docteur entra dans un petit salon où flambait un bon feu, tendit ses pieds à la flamme, se versa une tasse de café et alors seulement songea à lever les yeux sur la maîtresse de la maison, à la regarder bien en face, à étudier sa physionomie.

L'excellent homme semblait en général éprouver peu de sympathie pour le beau sexe ; il le traitait avec un mépris quelquefois mal dissimulé et en tout cas il lui montrait de reste que ses minauderies, sa toilette et ses

une grande ferme, qui a été complètement détruite.

Uri. — Une jeune fille de Beilwil, Rosalie Bucher, qui avait été piquée par un taon, est morte après huit jours de souffrances.

Soleure. — On commence à construire à Altorf une scène grandiose pour la représentation du *Guillaume Tell*, de Schiller. C'est le peintre Patrig, de Zurich, qui a été chargé des décors. On pense commencer les représentations en mai prochain et les continuer régulièrement dans le sens d'un vrai théâtre populaire suisse.

Bâle. — La disparition du lieutenant de police Schatz produit une vive émotion à Bâle. Il avait obtenu un congé de trois semaines et quatre semaines se sont écoulées sans qu'il ait reparu. M. Schatz était un excellent fonctionnaire. Les livres et la caisse qui lui étaient confiés étaient dans un ordre parfait.

Thurgovie. — A peine les échos des fêtes de Weinfelden sont-ils dissipés que l'on s'apprête en Thurgovie à célébrer un autre centenaire.

Il s'agit cette fois du quatre centième anniversaire de la bataille du Schwaderloch. En 1499, l'empereur Maximilien d'Autriche, voulant réduire les confédérés, avait réuni à Constance une armée levée dans toutes les parties de l'Allemagne. De Constance, ces troupes se répandaient dans les contrées environnantes. Le 11 avril, 15,000 impériaux, après avoir surpris et égorgé la garnison du village thurgovien d'Ermatingen, se retirèrent en désordre lorsqu'ils furent assaillis et battus par 1000 Suisses dans la forêt de Schwaderloch, près de Constance. Les impériaux perdirent dans cette affaire un millier d'hommes, parmi lesquels plus de cent citoyens de Constance.

C'est cette victoire que l'on se prépare à célébrer, en Thurgovie, par un « festspiel » qui sera représenté sur l'emplacement même du combat de 1499.

Tessin. — Dimanche soir, à 5 h. 20, sont arrivés, par le train du Gothard, tous les évêques suisses, à l'exception de Mgr Jardinier, retenu par son grand âge. Les évêques se réunissent pour leur conférence annuelle pour arrêter les termes du mandement qu'ils publient à l'occasion du Jubilé fédéral. Il se sont rendus immédiatement à l'évêché, où Mgr Molo leur a fait le plus cordial accueil. Toutes les cloches de la ville étaient en branle pour saluer leur arrivée.

Vaud. — Le huitième grand tir annuel du Stand de Montreux, qui aura lieu le 27 et le 28 courant, s'annonce sous les plus heureux auspices, car les listes de souscription pour dons d'honneur rencontrent partout un bienveillant accueil. Ce résultat inespéré permettra au comité d'augmenter dans une bonne proportion les prix indiqués dans le plan du tir.

En ramenant à 80 fr. le 1^{er} prix affecté à la cible « Jaman », prix qui éventuellement pourra être plus élevé, le comité du tir a tenu à établir une bonne échelle ; c'est ainsi que le cinquantième prix est coté encore à 10 fr., ce qui assurément contribuera à encourager tous les tireurs.

Les cibles « Militaire » et « Léman » restent sans modifications importantes et la cible « Progrès »

paroles dorées étaient sans influence sur son esprit, sur son cœur.

Il soignait les femmes comme les hommes, les filles comme les garçons, ni mieux, ni plus mal ; c'était son devoir, néanmoins il préférait de beaucoup avoir affaire aux hommes et malmenait légèrement les femmes, bavardes, grimacières, plaigardees.

Mme Douville, malgré son château, sa fortune, sa beauté, sa jeunesse, ne devait pas, selon toutes apparences, trouver plus de grâce que ses sœurs devant la sceptique indifférence, l'hostilité froide du docteur.

Et cependant, au fur et à mesure que les yeux gris du médecin dévallaient l'ensemble de ses traits, sa figure, pâle déjà, pâlisait encore ; sa main qui tenait la tasse et qui d'ordinaire enfonçait le bistouri dans les chairs sans trembler, sa main eut des mouvements nerveux.

D'un trait, le docteur Morel acheva son café pour ne point l'exposer à choir, puis il se recula tout contre la cheminée pour s'y appuyer, car ses maigres jambes ne le portaient plus.

De seconde en seconde, il passait sur son grand front découvert un foulard de soie jaune qu'il avait tiré de sa poche comme pour y essuyer de la sueur et aussi chasser de son cerveau des pensées, des images importunes.

Intimidée, d-bout à trois pas de lui, tenant le cordon de velours d'une sonnette pour appeler le groom qui devait accompagner le docteur à Bussy dès que celui-ci voudrait partir, Mme Douville ne savait à quoi attribuer cette émotion aussi brusque que profonde du médecin.

E le devinait que la santé du petit Maxime n'y était pour rien, que c'était elle, sa vue, ses traits, son allure qui avaient fixé l'attention du docteur Morel et le bouleversaient.

Il ne songeait plus à partir, à regagner Bussy.

(A suivre.)

permettra aux jeunes tireurs, aux débutants, de prendre part sans grands frais à la joute pacifique qui se prépare avec l'heureuse perspective de remporter un joli souvenir. Tout tireur d'un minimum de 3 passes aura droit à un prix d'au moins 5 fr.

Les cibles libres présentent des avantages incontestables et la *great attraction* du tir de Montreux sera certainement le concours de groupes pour lequel la mise complète des sociétaires sera affectée aux prix et les $\frac{3}{4}$ des groupes recevront des récompenses ; les inscriptions, dont le coût est de 10 fr. pour chaque groupe, seront reçues à l'avance ou au bureau jusqu'au 28 août, à 4 heures. Inutile d'ajouter que l'accueil le plus empressé est réservé à tous les tireurs, que le stand de Bellaloz, admirablement placé, ouvrira toutes grandes ses portes à tous les amateurs du noble exercice du tir. (Communiqué.)

— La première apparition du phylloxera dans l'important vignoble de Mont-sur-Rolle cause une grande émotion.

Le phylloxera a été découvert dans le vignoble de Burignon, appartenant à la Bourse des pauvres de Lausanne.

Une nouvelle tache phylloxérique a été découverte dans la commune de Corseaux, sur Vevey, à 4 kilomètres des taches découvertes les années précédentes.

— Un portier de l'hôtel Richemont, à Montreux, qui se baignait samedi soir, dans le lac, s'est noyé. Son cadavre n'a pas été retrouvé.

— Samedi, M. Addy, conseiller communal d'Orsières, est tombé accidentellement dans la Dranse et s'est noyé. Son corps n'as pas été retrouvé. M. Addy était marié et père de famille.

Valais. — L'inauguration de la ligne du Gornergrat s'est effectuée par un temps splendide. La fête a très bien réussi. Un train enguirlandé a transporté les nombreux invités et journalistes de Viège à Zermatt, où une réception cordiale a été faite par la Compagnie du Gornergrat. L'affluence des étrangers est énorme à Zermatt.

Neuchâtel. — J. H., le gérant de la succursale de la maison Perrenoud & Cie, de Cernier (salles de vente du Faubourg), se livrait depuis neuf ans à des détournements qui ont été découverts tout dernièrement, lors de la revision de sa comptabilité. Les premiers temps, ces détournements se montaient à 3 ou 4000 fr. chaque année. Ils ont peu à peu augmenté et ils ascendaient, pour le seul exercice 1897-1898, à 28,000 fr. environ. Pendant l'exercice courant, soit depuis le 30 juin dernier, ils étaient déjà de 4000 fr. à peu près. Le total des sommes ainsi détournées s'élève à 120 ou 140,000 fr.

Aussitôt les fraudes découvertes, le conseil d'administration s'est réuni pour aviser à la situation. Plainte a été portée contre H., tandis que le parquet ouvrait d'office une instruction pénale.

Mais le coupable n'attendit pas les gendarmes. Actuellement, il est en fuite.

— M. Zimmermann, gardien du cimetière de la Chaux-de-Fonds, informait, mercredi matin, la police de la funèbre découverte qu'il venait de faire près de la partie murée du cimetière. Des agents, envoyés aussitôt, trouvèrent là, dans un état de décomposition très avancée, le cadavre d'un individu assez bien mis paraissant âgé de 40 à 45 ans.

Près de lui se trouvait un pistolet à deux coups, dont un était chargé. La mort semble remonter à huit ou dix jours, et les vers se sont emparés du cadavre, dont le visage est méconnaissable. La mâchoire fracassée de l'individu fait supposer qu'il s'est tiré un coup de pistolet dans la bouche. Comme il n'a été signalé aucune disparition dans la ville, tout porte à croire que cet individu était étranger à la localité.

— Le parquet a fait procéder à l'arrestation de deux braconniers du Val-de-Travers, soupçonnés d'être les auteurs d'un crime commis, il y a 15 ans, sur la personne d'un gendarme trouvé noyé dans la Reuse. Ce sont les intempérances de langage de ces deux individus qui ont motivé leur arrestation.

Genève. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de M. Héritier, député et secrétaire ouvrier romand. Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil s'y étaient fait représenter. Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. F. Thiébaud, Greulich, Croisier, Walther Biolley, Sigg, Wintsch et Hotz.

ÉTRANGER

France. — L'orage qui a éclaté vendredi a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

sidérables. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

bles. L'orage a duré douze heures et a occasionné des dégâts con-

sidérables. A Rouen, la foudre est tombée à quarante endroits différents. Il n'y a eu personne de blessé. A Darnétal, une ferme a été incendiée. Trois chevaux ont été foudroyés.

Sur la ligne d'Evreux, l'orage a été plus violent encore. A Gravigny, deux maisons ont été incendiées, cinq personnes ont été blessées.

— Les chaleurs torrides continuant, la presse parisienne demande que l'on renvoie de quelque temps les grandes manœuvres. Les cas d'insolation sont nombreux.

Samedi, à Nancy, 14 soldats ont été frappés d'insolation.

— Augustin Caillard, le triste héros de la sanglante tragédie de Nassandres, a expié, sur l'une des places publiques d'Evreux, son abominable forfait.

Caillard est l'assassin de la famille Leblond. C'est dans la soirée du dimanche 27 mars qu'il tua successivement à coups de fusil le père, la mère, la grand-mère et les trois enfants. Il avait dérobé la veille, chez un armurier de Brionne, le lefauchoux qui devait lui servir à perpétrer son crime.

Arrêté, le lendemain même, à Lisieux, Caillard tentait de tuer le gendarme venu pour se saisir de sa personne.

— Un double suicide a vivement ému Saint-Denis dimanche après midi. M. Vogué, âgé de 19 ans, et Mlle Decoinq, âgée de 15 ans, se sont suicidés, 19, rue des Moulins, dans une chambre d'hôtel meublé. Une enquête a été ouverte par le commissaire de police de Saint-Denis. Il est permis de penser qu'on se trouve en présence d'un drame d'amour.

Italie. — L'éruption du Vésuve est active. La lave coule par quatre courants, parcourant cent mètres par heure. Les châtaigniers du mont Somma sont brûlés. Le cratère central produit des explosions et des sables volcaniques.

Allemagne. — Cinq jeunes Français, qui avaient photographié les troupes dans les environs de Mayence et qui étaient montés sur le monument commémoratif de la guerre, ont été arrêtés.

— Vendredi, un violent orage s'est abattu sur la ville de Kottbus. Plusieurs personnes ont été atteintes par la foudre et des fabriques ont été détruites.

Angleterre. — La grande vague de chaleur qui passe en ce moment sur l'Angleterre a causé une quantité innombrable d'insolations. Samedi seulement, il y en a eu cinq de mortelles à Londres. Le thermomètre, qui marquait le dimanche 7 août 11° C. à l'ombre, est monté à 32° C. à l'ombre, 48° C. au soleil.

L'excessive chaleur a eu pour conséquence la formation sur la Manche d'un épais brouillard qui a duré toute la nuit de samedi à dimanche. Le trafic en a été sérieusement incommodé et on n'a cessé, toute la nuit, d'entendre corner et siffler les bateaux.

On se plaint de la chaleur un peu partout, à Paris, Bruxelles, Lyon. 36 degrés à l'ombre, c'est amusant !

Indes anglaises. — On annonce que depuis son apparition, il y a deux ans, la peste a causé plus de 100 000 décès ; mais ce chiffre est évidemment bien inférieur au chiffre réel, car un grand nombre de décès n'ont pas été constatés. Il y a plus de 2000 décès à Bombay et 70 000 dans toute la présidence et dans le Sind ; 2000 décès ont été constatés dans le Pendjab, plus de 1000 à Haïderabad. A Calcutta, il n'y a eu que cent cinquante victimes.

Dans la première quinzaine d'août, l'épidémie a fait 2500 victimes.

CANTON DE FRIBOURG

Fribourg-Morat. — Le Conseil fédéral a autorisé l'ouverture à l'exploitation régulière dès aujourd'hui, 23 août, du chemin de fer Fribourg-Morat. L'inauguration de la nouvelle ligne Fribourg-Morat a eu lieu hier, lundi 22 août. Un train spécial, emportant les invités, est parti à 2 heures, après qu'une collation avait été servie, de la gare de Fribourg, richement décorée. La musique de Landwehr fonctionnait comme musique de fête. Toutes les gares de la ligne étaient pavées. Un banquet a eu lieu à 5 heures à Morat et à 8 heures illumination et feu d'artifice.

Assassinat. — Dimanche matin, vers 1 h. 1/2, le nommé Adolphe Thalman, âgé de 22 ans, repris de justice, sorti de la maison de correction jeudi dernier, a assassiné d'un coup de couteau de

boucher la fille Kolly, âgée de 35 ans, demeurant au quartier de la Neuveville. Dès sa sortie de prison, Thalman avait cherché à renouer d'anciennes relations avec sa victime. Celle-ci l'avait éconduit. La nuit de samedi, Thalman avait réussi à s'introduire dans la chambre de la Kolly, qui s'enfuit dans la rue, poursuivie par son agresseur. La place laisse voir les traces d'une vive lutte, que personne dans le voisinage ne veut avoir entendue.

Le fils de la Kolly, qui s'était sauvé avec sa mère, a été également frappé d'un coup de couteau et la pointe est restée dans le frontal. L'assassin, ivre, s'est constitué prisonnier à 2 h. du matin. Il y a eu préméditation, car T. a proféré à plusieurs reprises des menaces de mort contre sa victime.

Bulletin sanitaire du bétail du 1^{er} au 15 août 1898.

Charbon symptomatique : 10 animaux bovins ont péri, dont 3 à Planfayon, 2 à Plaseelb, 1 à Lessoc, 1 à Charmey, 1 à Villarvolard et 2 à Cerniat. Ces animaux alpaient sur 10 pâturages comprenant 292 têtes de bétail placées, actuellement, sous séquestre.

Charbon sang de rate : 1 pièce de bétail a péri, à Tavel, 8 animaux renfermés dans la même écurie sont contaminés.

Rouget et pneumo-entérite du porc : 21 porcs ont péri, dont 1 à Courtepin, 1 à Cressier, 4 à Villarepos, 1 à Ecuwillens, 3 à Planfayon, 3 à Estavannens, 8 Grandvillard. 33 autres porcs sont contaminés. Depuis le dernier bulletin, un seul nouveau cas s'est produit.

Fièvre aphteuse : 3 pâturages renfermant 131 pièces de bétail sont infectés. Depuis le dernier bulletin, l'épizootie a gagné le pâturage de la Motta, voisin des deux premiers pâturages infectés. Ces 131 pièces de bétail se répartissent comme suit : 107 pièces bovines, 10 porcs, 6 chèvres et 8 moutons.

GRUYÈRE

Chemins de fer de la Gruyère. — Le *Fribourgeois* et la *Gruyère* font une vigoureuse campagne en faveur du Vevey-Bulle-Thoune par un chemin de fer à voie étroite au lieu du chemin de fer routier projeté par MM. Louis Genoud et consorts. A notre avis, le *Fribourgeois* et la *Gruyère* ont raison.

Il est, en effet, évident que si le Vevey-Thoune passe sous Jaman en laissant de côté le canton de Fribourg, ce sera un détriment énorme de la Gruyère fribourgeoise, de Châtel et surtout de Bulle. Et vraiment on ne saurait comprendre pour quelles raisons et par quel entêtement les promoteurs du routier ne se rangent pas au Vevey-Bulle-Thoune. C'est une bien grosse responsabilité qu'ils assument vis-à-vis du pays.

Néanmoins, qu'il nous soit permis de répéter que la vraie solution, à notre avis, au moins de Bulle à Thoune, serait la voie normale. Le Spiez-Erlenbach est à voie normale, le Bulle-Romont est à voie normale, le Fribourg-Bulle, qui se fera avant que ce ne soit longtemps, sera à voie normale, il n'en faut pas douter. Or, n'est-ce pas une folie de joindre ces chemins de fer par une voie étroite ou par un routier ? Ne vaut-il pas mieux attendre 2 ou 3 ans et bien étudier la chose que de précipiter les mouvements et de dépenser beaucoup d'argent pour une affaire ratée ? Est-ce qu'il n'est pas certain que d'Erlenbach à Boltigen et à Zweisimmen on construira aussi la voie normale ?

Qu'on fasse donc le tronçon fribourgeois, de Bulle à Montbovon, à voie normale ! Vaud sera bien obligé de suivre, et lorsqu'on sera à Gessenay, Berne trouvera déjà la clef pour rejoindre cette contrée à Zweisimmen.

Nous savons bien l'objection qu'on nous fera : Où trouverez vous l'argent ?

L'argent, si on le veut bien, se trouvera aussi bien que pour le Fribourg-Morat, le Fribourg-Yverdon, que pour le routier, que pour bien d'autres entreprises même en dehors du pays.

Les communes, la ville de Bulle en tête, voteront des subventions autrement importantes que pour un *Stösserlibahn*, l'Etat fera son devoir et on aura au moins rationnellement procédé.

Ou bien faut-il sacrifier tout l'intérêt d'un pays à des spéculations personnelles ou à faux amour-propre de quelques citoyens ?

Gruyériens, garde à vous ! (Confédéré.)

Samedi après midi a eu lieu, à Fribourg, une conférence du Conseil d'Etat et du conseil communal de Bulle, pour discuter les deux projets de

chemins de fer Vevey-Bulle-Thoune et Bulle-Montbovon. Aucune décision n'a été prise.

Une correspondance des bords de la Siogne, adressée au *Journal de Fribourg*, s'occupe de la fâcheuse situation qui sera faite à la Gruyère et à la Veveyse par l'établissement d'un tramway en opposition à une voie étroite ou normale entre Vevey, Bulle et Thoune.

Comme cela a été démontré dans notre dernier numéro et aussi par le *Fribourgeois* et le *Confédéré*, le choix d'un routier serait funeste à notre contrée. Il faut donc continuer à protester et employer la force au besoin, si le Conseil d'Etat, rancuneux et mal inspiré, veut nous octroyer un système de locomotion qui est considéré comme ruineux et contraire à nos intérêts. C'est le moment de déployer la plus grande énergie pour obtenir un chemin de fer normal ou tout au moins à voie étroite.

Saison. — L'affluence des étrangers est considérable dans la Gruyère ; chaque jour nous amène de nouveaux touristes.

Samedi et dimanche, plusieurs sociétés ont visité la contrée, entre autres les gymnastes de Corcelles, les sous-officiers du corps de pompiers de Genève et l'« Echo du Rivage » de Vevey.

Les Corcellois ont été reçus officiellement à la brasserie Collaud et les Genevois au Cercle des Arts et Métiers (à une collation leur avait été préparée par le Corps des pompiers de Bulle).

De son côté, notre Chorale a accompagné l'« Echo du Rivage » à Gruyères.

Ces diverses sociétés, qui étaient en veine de gaité, sont reparties dimanche soir, emportant un bon souvenir de notre vallée à laquelle ils ont dit : Au revoir !

Corrales. — D'après le *Fribourgeois*, les Gruyériens qui ont fait le voyage à Zurich sont enchantés de la réception qui leur a été faite.

Une grande foule a applaudi leurs productions, ainsi que celles des Appenzellois qui étaient aussi de la fête.

Dimanche, une promenade en bateau à vapeur a été organisée à l'intention de tous les figurants et une soirée d'adieu leur a été offerte à la Tonhalle. Les ovations n'ont pas manqué à M. le notaire Currat.

On ne fait pas les choses à demi à Zurich.

Température. — Le temps exceptionnellement beau de cette dernière quinzaine paraît devoir se modifier avec la fin de la canicule. Des nuages menaçants s'annoncent à l'horizon et un orage est en préparation dans la région du Moléson. Un peu de fraîcheur est la bienvenue, car la chaleur est intense, le thermomètre oscillant de midi à 4 heures entre 30 et 35° C. à l'ombre.

Si nous obtenons la faveur d'un ciel pur avec le retour de septembre, c'est alors que nous pourrions jouir dans toute leur plénitude des charmes de la promenade et des courses de montagne.

Routier. — La commune de Riez a rejeté une demande de subvention ; celle de Gumefens accorde 6000 fr.

Foires de Bulle. — Nous rendons nos lecteurs attentifs à l'annonce informant les changements de dates apportés aux importantes foires (marchés au bétail) de Bulle. (Voir en 4^e page.)

Les demandes d'abonnement de l'*ÉTRANGER* ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois.

Purifiez et fortifiez le sang,
réparez vos forces avec une cure de Dépuratif au brou de noix Golliez à base de phosphate et fer. Excellent pour les enfants qui ne supportent pas l'huile de foie de morue. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies ; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. — Seul véritable avec la marque des Deux Palmiers sur chaque flacon.
Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Mises libres.
Pour cause de cessation de commerce, mercredi 24 août, dès 9 heures du matin à Epagny, en face de l'hôtel de la Croix-Blanche, on vendra un fonds de magasin consistant en épicerie et mercerie, ainsi qu'un potager ayant très peu servi.

On demande
une bonne *sommelière*, connaissant les deux langues.
S'adresser au bureau de placement **L. Deschenaux & E. Genoud**, 256 rue de Romont 256, Fribourg.

RANGER

orage qui a éclaté vendredi et a occasionné des dégâts con-

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

FOIRES DE BULLE (Gruyère - Suisse). Marchés au bétail.

Cette année-ci, la grande foire de la **Saint-Denis** aura lieu les **28 et 29 septembre**; celle d'octobre le **20**.

LA MUNICIPALITÉ DE BULLE

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.
Spécialité de mouture pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

LE MAGASIN A LA CONCURRENCE

Maison Perret-Berthet — BULLE — vis-à-vis le Cheval-Blanc

avise son honorable clientèle que, vu la prochaine restriction de commerce, il liquidera les marchandises suivantes avec un grand rabais sur tous les articles, tels que : Chapeaux d'hommes, d'enfants, paille et feutre; grand choix de chapeaux nouveauté pour dames et fillettes, garnis et non garnis; grand assortiment de rubans, fleurs, plumes, dentelles, soierie, velours, ruches, gants de fil et de peau, corssets, mercerie, bonneterie, ombrelles, parapluies, lingerie pour dames; chemises d'hommes, blanches et couleur; blouses bleues et grises; bijouterie, parfumerie, toiles cirées, couteaux, cuillers, valises; grand assortiment de paniers, jouets d'enfants, papeterie, porte-monnaie. Savon de Marseille à 20 c. le morceau et quantité d'autres articles trop longs à mentionner.

N'achetez pas sans avoir visité les magasins

A LA CONCURRENCE



FABRIQUE D'ARMES PIRE & C^{ie}
ANVERS (Belgique).
PRIX COURANTS GRATIS SUR DEMANDE

MM. les entrepreneurs et particuliers sont informés qu'ils trouveront toujours l'excellente et réputée

CHAUX LOURDE DE NOIRAIGUES

de la fabrique JOLY FRÈRES

chez **A. Gillard**, architecte-entrepr^r, Bulle.

Atelier de ferblanterie et couverture

J. REGIS

Successeur de Jean VIALE, rue de Vevey, Bulle.

Le sousigné, ancien ouvrier de M. Jean Viale, à qui il succède, se recommande à l'honorable public de la ville et de la campagne pour tous travaux concernant son état, soit :

Ferblanterie de bâtiment et de ménage, couverture en tous genres, ouvrages en zinc, appareillage pour eau et plomberie. — Installation de paratonnerres, etc.

Par un travail prompt et soigné et des prix très modérés, il espère mériter la confiance qu'il sollicite du public.

JOSEPH REGIS, successeur de Jean Viale.

OCCASION

Le **jeudi 25 août** prochain, dès 9 heures du matin et les jours suivants, l'Office des faillites de la Gruyère exposera en mises publiques, en face du café Duvillard, à Bulle, les marchandises de la confiserie Jos. P. yraud, telles que : chocolats, biscuits, bonbons divers, vins et liqueurs, ainsi que le mobilier de dite confiserie, comprenant tous les instruments du laboratoire, une grande glace taillée, une crédence, de grands vitrines, 2 buffets vitrés, 2 tables en marbre, chaises et canapés, une banque de magasin, 2 balan es, etc., etc.

Bulle, le 22 août 1898.

L'Office des poursuites.

Mises publiques.

Jeudi prochain, 25 courant, dès midi et demie, on vendra par voie de mises publiques, au domicile de Mme Catherine Genilloud, rue du Tir, à Bulle, une certaine quantité de meubles, tels que : lit, literie, canapé, tables, chaises, commode, batterie de cuisine, potager et un tas de foin.

A commerçant actif.

Un **magasin avec logement** et cave est à louer dans un quartier d'avenir de la ville de Bulle. — S'adresser au propriétaire M. Franz HEIMO, rue de Gruyères, Bulle.

A vendre :

Un **tombeau neuf** à bras pour campagnards et une **brouette à 2 roues** pour négociant ou hôtel.
S'adresser au domestique d'écurie du St-Michel à Bulle.

ON DEMANDE

une personne sérieuse et honnête pour la cuisine et les travaux du ménage.
S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

On demande

pour le canton de Fribourg et au dehors : plusieurs cuisinières, filles de chambre, bonnes d'enfants, filles pour aider dans le ménage, vachers, fromagers, cochers, jardiniers, domestiques de campagne, etc.

A placer :

Plusieurs sommelières, filles de chambre, bonnes d'enfants, vachers, fromagers, cochers, domestiques de campagne, garçons de magasin, commis, etc.

Placement

en Suisse et à l'étranger.
Pour les demandes de places, inutile de se présenter sans certificats ou de bonnes recommandations.

Joindre 20 cent. en timbres-poste pour réponse.

S'adresser au Bureau de placement de l'Agence immobilière fribourgeoise DESCHENAUX-GENOUD, 256, rue de Romont, 256 Fribourg.

Grande forge, La Tour.

Fabrication de **charrues Brabant**, garanties pour bonne marche.
Réparations en tous genres.
Se recommande
Nicolas Stempfli,
maréchal-forgeron.

A VENDRE

Une jolie **maison d'habitation** à transporter, presque neuve.
S'adresser à Joséphine MOULLET, à Avrydev. Pont.

Apprenti de banque.

Un jeune homme sérieux et intelligent, possédant une belle écriture, serait reçu comme apprenti à la **Banque populaire de la Gruyère**, à Bulle. S'adresser à la Direction.

5000 PAIRES SOULIERS

expédiés contre remboursement, aux prix étonnamment bas suivants :

| | No | Fr. |
|---|-------|-------|
| Bottes de travail très fortes, double semelle, | 40/47 | 12 — |
| Souliers très montants, à languette, | 40/47 | 15 50 |
| Souliers de travail, forts, | 40/47 | 5 95 |
| » très forts, cuir génisse, | 40/47 | 6 80 |
| » à lacets pour hommes, façon militaire, | 40/47 | 7 90 |
| » pour messieurs, | 40/47 | 8 90 |
| Bottines pour messieurs, très fortes, | 40/47 | 8 50 |
| Souliers à lacets pour dames, montants, | 36/42 | 5 80 |
| » fins, pour le dimanche, | 36/42 | 7 90 |
| Bottines pour dames, | 36/42 | 6 50 |
| » fines, pour le dimanche, | 36/42 | 7 40 |
| Souliers bas pour dames, prima, | 36/42 | 5 50 |
| » pour le dimanche, | 36/42 | 6 80 |
| » jaunes, toile à voile, | 36/42 | 5 40 |
| Souliers garçons, très forts, | 30/35 | 4 90 |
| » fins, pour le dimanche, | 36/39 | 5 90 |
| Souliers fillettes, montants, | 26/29 | 3 70 |
| » fins, pour le dimanche, | 26/29 | 4 70 |
| » montants, | 30/35 | 4 70 |
| » fins, pour le dimanche, | 30/35 | 5 70 |
| 4000 chemises de travail très grandes, 1 ^{re} qualité, | | 1 75 |
| 2000 pantalons de travail, toutes grandeurs, 1 ^{re} qualité, | | 3 70 |

Haus Hochuli, à la Waarenhalle Fahrwangen (Argovie).

5 médailles bronze, argent et or.

S^r PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
Vuilly : 45

58 ANNÉES DE SUCCÈS
2 grands prix (Lyon 1894, Bordeaux 1895).
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de ROUEN 1896, BRUXELLES 1897.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

le seul alcool de menthe véritable.

BOISSON D'AGRÈMENT. — Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

SANTÉ. — A plus forte dose, infallible contre les indigestions, les maux de cœur, de tête, d'estomac, de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la cholérite, la dysenterie, le mal de mer.

TOILETTE. — Excellent aussi pour les dents, la bouche et tous les soins de la toilette.

Se méfier des imitations. EXIGER le nom DE RICQLÈS

VIN blanc de raisins secs 1^{re} qualité à 23 fr.

les 100 litres franco toute gare suisse contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de mille lettres de recommandations en 1897. — Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.

Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbeuf et Paris.

Echantillons gratis et franco.

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin,
MORAT

On demande

un **jeune homme** pour soigner trois vaches et aider au jardin.

S'adresser chez M. Vallon, à Coligny (canton de Genève).

On demande

pour un café de cette ville une **sommelière** propre, active et de toute confiance. On demande, en outre une personne d'un certain âge et expérimentée pour la direction du ménage.

S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Scories et engrais.

Les inscriptions pour commandes de **scories Thomas** et **engrais N° 8** pour semences sont reçues auprès de l'Agence agricole **AUG. BARRAS**, à Bulle, d'ici au 30 août, dernier délai.

Miel garanti pur

à 1 fr. la livre.

CONFITURES DIVERSES
au magasin de comestibles
L. TREYVAUD
Grand rue 38, BULLE



Bulle. — Emile Lenx, imp.-éditeur.



PRIX DE L'ABO

Suisse... 1

... 6

Etranger... 1

... 6

payable d

Prix du numé

On s'abonne

bureaux d

FR

L'événeme

est l'ouvertu

minime qu'il

chement de

plus commen

d'une import

mique de tot

tion, un peu

d'entrain et

les invitation

occasion uni

de connaître

ferrugineuse

sons que le

Fribourg et

qu'une procl

s'effectuer.

C'est lundi

eu lieu l'ina

tronçon. Le

de la fête, n

et ingénieur

vités.

A 2 heures

emportait to

musique de

A Belfaux

cours fort b

qui porte un

Le train m

aux bords d

grès, de cet

de vie et d'

FEUIL

Mad

Tout à cou

table, et de l'

mieux concen

immense port

naut à un mè

fond.

Ce portrait

dansantes du

ressortir la b

liques yeux b

et le velours

quel elle app

Son opulen

et comme toi

pleur de la j

moitié da sec

Une broche

de dentelles :

dame du port

Le docteur

puis, se retou

lui saisit le b

gée, d'une vo

va mourir, il

— De qui

— C'est ce